

# le **Cem**aphore

Bulletin d'information  
sur la mobilité



## Au sommaire

### LES SUJETS DU MOIS

- Pedibus au service des piétons
- Réponse à l'article Le parking « très petites voitures » à Dinant (CeMaphore n°3), par Isabelle Janssens

### DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

### BILLET D'HUMOUR

### L'AGENDA – Les activités du mois

Le CeMaphore est un élément dynamique du réseau des Conseillers en Mobilité. Au fil des numéros, il vous propose des informations spécifiques et ponctuelles liées au réseau et à son contexte : l'actualité, les informations venant des CeM, les informations venant de la Région, les informations sur des résultats d'études (belges ou européennes), le Centre de Documentation (livres, articles, dossiers etc.), les manifestations (colloques, débats, séminaires etc.), les ressources (personnes et institutions de contact).

Avez-vous déjà visité le site  
du réseau des CeM?

<http://cem.mobilite.wallonie.be>

N'hésitez pas à nous faire part de votre avis!

La parole à...

Arnaud HOUDMONT, IBSR

*Un transit résolument parasite.*

Ce matin, la pub qui suivait le légendaire radio-guidage était bien plus qu'une simple promotion !

Enfin, une fabrique de pneus allait nous offrir un remède miracle à nos soucis de congestions.

"*Coincé dans un embouteillage ?*" (Info-Trafic l'avait pourtant prévu) "*Si vous êtes équipé de pneus Machin, descendez à la sortie 15*" - Le rythme de la pub s'accélère - "*Longez sur 40 km une petite route à lacets*" - qu'on imagine pittoresque, desservant, sans doute, un village, une cité. "*Récupérez alors l'autoroute deux sorties plus loin*".

Et voilà, c'est gagné, c'était pourtant simple, ...en tout cas pour les chanceux qui sont équipés de ces fameux pneus.

Et si la solution était autre, plus complexe peut-être. Elle viserait déjà une utilisation plus intelligente de nos modes de transport. Alors seulement, la sécurité et le cadre de vie de tous auront une chance d'être préservés. Demandez donc aux habitants des villages traversés par les véhicules à pneus Machin !

Arnaud HOUDMONT

Département mobilité

Institut Belge pour la Sécurité Routière



# Pédibus au service des piétons

Voitures mal garées, terrasses de cafés tentaculaires, travaux mal signalés, chiens mal élevés, poteaux de signalisation envahissants, bordures de trottoirs difficiles à franchir... **mais que reste-t-il de nos trottoirs ?** Pas grand chose ! C'est pour remédier à cet état de fait que le ministre wallon des Transports, de la Mobilité et de l'Énergie, José Daras a confié à GAMAH (Groupe d'Action pour une Meilleure Accessibilité aux personnes Handicapées) et au bureau d'études Plain-Pied, la réalisation et la mise en route d'**un service de conseils en cheminements piétons**.

Son objectif ? **Améliorer la libre circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite en Wallonie**. Une première en Belgique.

Comment ? En proposant une série d'outils d'information, de formation, d'animation et de médiation visant à la mise en œuvre de synergies nécessaires et suffisantes pour garantir la qualité des déplacements pédestres aussi bien en ville qu'à la campagne.

Pour qui ? Pédibus s'adresse aussi bien aux responsables publics et privés, qu'aux associations de piétons, de personnes handicapées ou à mobilité réduite, ou encore à tout citoyen intéressé par la mobilité piétonne.

Outre **des conseils en cheminements piétons**, ce nouveau service propose **12 modules de formation** d'un demi-jour chacun. Ceux-ci peuvent être dispensés séparément en fonction des intérêts et des demandes. Ces modules abordent une série de thèmes spécifiques à la mobilité piétonne comme « Les caractéristiques d'un bon aménagement piéton », « Quel équilibre organiser entre les usagers de la route au profit des piétons ? »... A l'heure actuelle, une vingtaine de communes a déjà suivi un ou plusieurs de ces modules.

Depuis sa mise en route en février 2001, **Pédibus s'est déjà bien imposé** sur le terrain. Le service a été sollicité **comme conseiller** pour l'aménagement de la place de la Station à Namur ; les communes de Pepinster, Liège et Seraing l'ont inscrit comme conseiller dans les demandes Objectif II concernant l'aménagement des cheminements piétons ; Pédibus est également devenu le conseiller en accessibilité auprès de la SRWT pour l'aménagement de trois lignes de bus à Liège et une à Namur.

Enfin, dans le cadre de la Semaine de la Mobilité 2001, **Pédibus a été chargé** par la Région wallonne d'**encadrer l'action « A pied, ça roule »**. Cette action a pour but de redonner le goût de la marche à pied en facilitant le déplacement de tous les piétons avec, en point de mire, l'amorce d'un processus de remédiation de l'état des cheminements piétons afin qu'ils redeviennent des espaces de convivialité. « A pied, ça roule ! » consiste à analyser les difficultés observées sur un

parcours pédestre particulier, à sensibiliser le public à ces obstacles et, si possible, à engager une collaboration efficace entre tous les acteurs concernés afin de remédier aux différents problèmes que le piéton peut rencontrer sur le cheminement choisi. Les projets participants doivent de plus intégrer toutes les catégories de piétons, qu'ils soient jeunes, moins jeunes, valides ou moins valides.

L'action « **A pied, ça roule** » se décline en trois versions. Elle a mobilisé 27 projets répartis sur toute la Wallonie. La moitié d'entre eux s'est inscrite pour la version 3, la plus intéressante en terme de résultats, puisqu'en plus de la mise en évidence des obstacles, elle prévoit d'assurer un suivi des engagements jusqu'à la Semaine de la Mobilité 2002.

L'équipe de Pédibus  
Tél. : 081/83 02 35  
pedibus@plain-pied.org  
www.plain-pied.org/pedibus.htm



«...mais que reste-t-il de nos trottoirs?»  
SOURCES – Pédibus.

## Réponse à l'article (CeMaphore n°3) Le parking « très petites voitures » à Dinant

Le trafic automobile augmentant, la plupart des villes s'y sont adaptées, parfois soumises. On a élargi les voiries, transformé les places en parking, réduit les trottoirs... et cela n'est même pas suffisant. Au nom de la facilité, du confort des voitures aucun autre mode de transport n'était réellement pris en compte. **L'espace public** qui est sensé être à la disposition du public, sensé être gage de qualité de vie **s'est spécialisé pour la voiture.**

Le problème du parking touche aujourd'hui la majorité des villes.

Cependant, de quelle nature est-il ?

Trop peu de places, suffisamment de places mais mal réparties, suffisamment de places mais mal utilisées... ?

**Le stationnement est un outil de gestion du trafic** dans les villes. En effet, on peut par une politique cohérente du stationnement filtrer les usagers et favoriser ainsi la qualité et la vitalité d'une ville ou d'un quartier.

Aujourd'hui, les temps changent, et s'il n'est pas question de tout changer, on parle de rééquilibrer les modes de transport. Mais rééquilibrer suppose que **des choix doivent être faits**, et qui dit choix dit forcément que des privilèges seront perdus pour les modes dominants d'aujourd'hui.

Agir par une politique de stationnement plus contraignante peut être un moyen efficace. En effet, qu'est-ce qui rend l'utilisation de la voiture attractive : la rapidité, la fiabilité et la possibilité d'aller partout. On peut, en agissant sur le stationnement, limiter cette possibilité sans toutefois la limiter partout, pour tout le monde et à toutes heures ...

En terme de mobilité, **qu'une voiture mesure trois mètres ou quatre, cela ne change pas fondamentalement les choses.** Cela pourrait changer quelque chose si des places de parking existantes étaient converties en « places très petites voitures », **l'espace gagné pourrait alors être octroyé à d'autres usages.** Des emplacements de petites tailles oui, mais alors pour remplacer des emplacements classiques existants et non pour combler des espaces trop petits pour des emplacements de cinq mètres.

Les espaces perdus doivent-ils être octroyés au mode de transport le plus consommateur d'énergie et d'espace ? ...

**N'y a-t-il pas d'autres priorités ?**, comme par exemple, les difficultés rencontrées par les piétons devant des trottoirs encombrés, devant des voitures mal parkées, devant des vélos, cyclomoteurs stationnés sur le trottoir faute d'autres places... Pourquoi de plus rendre ces emplacements gratuits ?...

N'aurait-il pas été plus judicieux et cela n'aurait-il pas touché plus de personnes de **consacrer ces espaces libres à des parkings vélos**, des parkings cyclomoteurs

et motos, au placement de mobilier urbain, à des plantations, à des bacs à crottes de chien, à des élargissements de trottoirs, ... et ce, particulièrement aux endroits stratégiques choisis ? (hôtel de ville, poste, collégiale, école, supermarché, places publiques).

Isabelle Janssens,  
urbaniste, département mobilité et infrastructure, IBSR  
Tél. : 02/244 15 11  
isabelle.janssens@ibsr.be



Encore un peu plus de voitures...

SOURCES - IBSR

... ou autre chose?

### DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

#### Conseils de lecture

**Les bus et leurs points d'arrêt accessibles à tous : guide méthodologique, Certu, juillet 2001**

Comment adapter la géométrie et les aménagements des points d'arrêt, quels types d'autobus et quels équipements choisir ? Comment faciliter l'accostage par le conducteur au point d'arrêt ? Comment faire le diagnostic de l'état existant ? Comment organiser et mettre en place un partenariat solide ? Des éléments de réponses à ces questions sont fournis par ce guide grâce, notamment, à l'analyse d'expériences concrètes vécues en France.

**Le site du transport de marchandises en ville :**

<http://www.transports-marchandises-en-ville.org/>

Entièrement dédié à la problématique complexe du transport de marchandises en ville, ce site a été conçu par le ministère de l'Équipement français. Parmi ses très nombreux atouts, épinglons :

- la description de différentes expériences réalisées dans plusieurs villes européennes ;
- un catalogue des publications parues sur le sujet avec la possibilité de faire une recherche par auteur ou par mot-clé ;
- la possibilité de télécharger des rapports ;
- un historique de la recherche sur le transport de marchandises en ville ;
- un forum de discussions (auquel on ne peut cependant accéder qu'après en avoir fait la demande au gestionnaire du site).

Bref, un site à découvrir de toute urgence !

Delphine Rossomme – Gestionnaire  
Centre de documentation en mobilité



## L'AGENDA Du réseau

- Février 2002, dossier thématique n°3 : « La gestion de la demande de transport »
- Le 23 avril 2002, Table ronde des CeM au CAMET, Namur



### BILLET D'HUMOUR

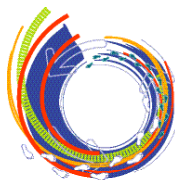
**VUE** - La signalisation dynamique. Un outil pour la mobilité!  
Oui, mais...

**SOURCE** - Ville de Liège

Votre commune ou votre institution organise un colloque, une rencontre, une activité en lien avec la mobilité, envoyez-nous les modalités pratiques et nous les glisserons dans cet agenda.

Si vous n'êtes pas CeM et que vous voulez recevoir régulièrement le CeMaphore ou, si vous voulez que le CeMaphore soit envoyé à une personne, veuillez transmettre les coordonnées à Isabelle Dullaert (gestionnaire du réseau), par fax ou par e-mail.

Isabelle Dullaert - Gestionnaire du Réseau des CeM  
D311 - Direction des Etudes et de la Programmation  
Boulevard du Nord, 8, B-5000 NAMUR  
Tel : 081/77.31.26, Fax : 081/77.38.22  
E-mail : reseau-cem@met.wallonie.be



**mobilité  
en wallonie**  
direction générale  
des transports

## L'AGENDA Hors réseau

- **Le 4 février 2002, de 9h30 à 16h30** au siège de la BBL, 31 rue Albert 1<sup>er</sup> à Charleroi : "La gestion du temps et le développement de la mobilité douce dans les centres-villes."  
Orateurs : Mr. Bruno Marzloff, Groupe Chronos (France) et Mr. Patrick Frenay, Bureau Agora  
Colloque organisé par l'Association du Management de Centre-Ville (AMCV)  
Infos : Inscription pour le 28 janvier au plus tard par fax au 071 30 14 50 ou par courrier à l'AMCV, av. de Waterloo, 54 à 6000 Charleroi.  
Frais d'inscription comprenant les pauses-café et le repas de midi : 60 euros par personne, 40 euros pour les membres de l'AMCV
- **Du 13 au 15 mars 2002** à Séville (Espagne) : 8<sup>e</sup> conférence internationale sur le transport urbain et l'environnement au 21<sup>e</sup> siècle.  
Site : <http://www.epomm.org>
- **Du 15 au 17 mai 2002** à Gand, 6<sup>e</sup> conférence européenne sur la gestion de la mobilité, « Ecomm2002 »  
Infos : Langzaam Verkeer  
J.P. Minckelersstraat, 43A  
3000 Leuven  
Tél. : 016 23 94 65  
Fax : 016 29 02 10  
E-mail : [Ecomm@langzaamverkeer.be](mailto:Ecomm@langzaamverkeer.be)  
Site : <http://www.epomm.org>
- **Du 21 au 31 mai 2002** à Paris : séminaire sur la gestion de trafic et l'exploitation de la route (formation n°42309).  
**Du 3 au 21 juin 2002** à Paris : séminaire sur les transports urbains (formation n° 42313)  
Infos : Ponts et Formations Edition - Département international  
28, rue des Saint-Pères  
75343 Paris Cedex 07  
Contact : Christine Rose  
Tél. : 33 (0) 1 44 58 27 13  
Fax : 33 (0) 1 44 58 28 30  
E-mail : [rose@mail.enpc.fr](mailto:rose@mail.enpc.fr)  
Site : <http://pfe.enpc.fr>
- **Du 12 au 14 juin 2002** à Nantes (France) : Sixième conférence UITP : « Light Rail »  
Infos : UITP - International Association of Public Transport  
Rue Sainte-Marie, 6  
1080 Bruxelles  
Tél. : 02 673 61 00  
Fax : 02 660 10 72  
E-mail : [events@uitp.com](mailto:events@uitp.com)  
Site : <http://www.uitp.com>